

Point **COMM UNE!**



Point DOSSIER!

**Les communes
et l'art**

pp. 11-27



Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis 95 ans, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec plus de 20'500 assurés, une fortune de plus de 3,3 milliards de francs et un parc immobilier dépassant 2000 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

Contactez-nous : 021 348 21 11
www.cipvd.ch

Gérée par  Retraites
Populaires

cip caisse
intercommunale
de pensions

SOMMAIRE!

Point UCV!

L'essentiel _____ p. 2

Le grand retour de la Journée
des communes vaudoises _____ p. 4

Les communes, acteurs clés de
la gouvernance des données _____ p. 8

Point DOSSIER ART!

Valoriser le patrimoine
artistique: que peut faire
une commune? _____ p. 12

L'art dans un but social _____ p. 17

Des œuvres en souvenir
des habitant-es _____ p. 18

L'art pour sensibiliser aux
enjeux environnementaux _____ p. 21

Le pour-cent culturel _____ p. 22

Biens culturels: obligations
des communes et rôle
de la Protection civile _____ p. 25

Point RANDO! _____ p. 28

Point ASSOCIATIONS!

SOPV / CDPV! L'art de voir
de quoi demain sera fait:
EVOPOL _____ p. 31

AVSM / ASCCGV! Ensemble,
pour LA commune _____ p. 34

AVIATCO! Retour sur
la 39^e assemblée générale _____ p. 37

AVIATCO! Remise des prix
pour les apprenti-es
géomaticien-nes 2022 _____ p. 41

Point VAUD DU CIEL! _____ p. 42

Point AGENDA! _____ p. 44

ÉDITO! «L'Etat est incompétent en matière d'art»

Au travers de différents exemples de mise en œuvre de politiques publiques, vous pourrez découvrir dans ce numéro comment certaines communes vaudoises assument des rôles en matière d'art, que ce soit dans la phase de création des œuvres, dans celle de leurs mises en valeur ou encore lorsqu'il s'agit de les conserver pour les générations futures.



Eloi Fellay
Directeur de l'UCV

Le titre provocateur est une citation attribuée à Gustave Courbet dont la fin de vie à La Tour-de-Peilz marque durablement la cité; ayons pour preuve le nouveau collège éponyme qui peut accueillir plus de 400 jeunes artistes boélards ou le parcours thématique.

Par nature, nous ne pouvons savoir à l'avance ce qui va être créé et peut-être que nous pouvons faire nôtre la provocation de Courbet lorsqu'il s'agit pour une commune de définir ce que devrait être l'art. Cependant, cela ne dédouane pas pour autant une collectivité locale de la prise en compte de l'art dans son budget courant ou dans ses investissements. Apporter un soutien concret en amont (résidence, commandes, mise à disposition d'espaces) ou encore acquérir des œuvres sont des stratégies répandues et couronnées de succès pour de nombreuses communes. Cette manière de faire permet l'émergence et le développement des talents.

Du moment que les œuvres sont réalisées, encore faut-il les faire sortir des ateliers. En tant que gestionnaires du

domaine public et souvent propriétaires de locaux, les communes sont le partenaire idéal pour permettre à l'art d'interpeller largement. En tant qu'animateur de l'espace commun, les sculptures et autres installations plus ou moins éphémères nous permettent de nous rencontrer. L'attrait touristique ainsi créé ouvre aussi nos communautés aux voisins ou aux gens de passage et font la renommée de nos villes et villages.

Enfin, s'il est un rôle qu'il n'est pas aisé, c'est celui de la préservation de l'art. Le raccourcissement des durées de vie politiques et administratives au service des communes tend à concentrer les démarches liées à l'art sur des projets intenses, mais de plus courte durée. Il s'agit donc pour les personnes en place de penser aussi la dimension artistique dans la durée pour pouvoir sélectionner et transmettre un héritage aux générations futures.

Le dossier spécial de ce *Point CommUNE!* invite chaque commune du canton à se poser les questions des rôles qu'elle souhaite avoir en matière d'art, car, n'en déplaise à Gustave Courbet, les communes vaudoises sont compétentes. Il s'agit d'user de ces compétences dans le respect de leurs règles de l'art. ■

IMPRESSUM!

Point CommUNE! Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via pointcommune@ucv.ch. Contenus disponibles en ligne sur ucv.ch et sur l'application mobile UCV App.

Comité de rédaction

Stéphanie Andrzejczak (UCV) ■ Patricia Audétat (AVSM) ■ Anne Devaux (ASCCGV) ■ Eloi Fellay (UCV) ■ Barbara Kammermann (AVDCH) ■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC) ■ Pascal Petter (SOPV) ■ Charles Wernuss (AVIATCO)

Contacteur la rédaction

Stéphanie Andrzejczak (UCV) - Chargée de communication et du *Point CommUNE!* ■ Av. de Lavaux 35 ■ case postale ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35 ■ stephanie.andrzejczak@ucv.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA ■ Chemin du Chêne 14 ■ 1020 Renens ■ Tél. 021 317 51 51

Régie des annonces

Urbanic Régie publicitaire ■ Av. Edouard-Dapples 54 ■ 1006 Lausanne ■ Tél. 079 278 05 94 ■ info@urbanic.ch

Conception graphique et mise en page

idéesse, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■ Tél. 021 903 44 22 ■ sg@ideesse.ch ■ www.ideesse.ch

L'essentiel



Mi-août dernier, Oulens-sous-Echallens adhérait officiellement à l'UCV. Sa décision a été motivée par «les différentes formations proposées,

les moments informels d'échanges entre membres des Municipalités ou encore le soutien technique de haut niveau proposé par le secrétariat» mais aussi par «la **nécessité d'unir les communes vaudoises** sous la même bannière».

278 COMMUNES
MEMBRES



EN SAVOIR PLUS SUR LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

En mai dernier, l'UCV organisait, pour la première fois, une séance d'informations dédiée aux métiers de la construction.

Pour **revivre cet événement**, la présentation diffusée à cette occasion mais surtout de courtes vidéos de chaque partie de cette séance vous sont proposées.

Rendez-vous sur ucv.ch/formations/seances-et-ateliers/2022-05-19



Il **reste encore quelques places** pour les formations suivantes, proposées par l'UCV d'ici à la fin de l'année: «Leadership: les outils efficaces à déployer» et «Aménagement du territoire».

Détails et inscriptions
aux formations sur
ucv.ch/formations

**SE FORMER
À LA RENTRÉE**



EXEMPLES DE COMMUNES INCLUSIVES

Vous n'avez pas pu participer à la rencontre de politique locale 2022, consacrée aux communes inclusives?

La Commission romande de politique locale (CROPOL) vous offre la possibilité de vous intéresser au sujet en prenant connaissance des présentations faites à cette occasion. Les communes vaudoises de Bourg-en-Lavaux, Chavannes-près-Renens ou encore Yverdon-les-Bains ont notamment pu mettre en avant des **exemples concrets en matière d'inclusion** ou plutôt de «communes ouvertes».

Découvrez les présentations sur unil.ch/idheap/RPL2022 (sous «Programme»)



Les membres du comité de l'UCV ont assisté ces derniers mois à de nombreux **événements en lien avec les communes**. La présidente, Chantal Weidmann Yenny, a ainsi participé activement à l'assemblée générale de l'Association des Communes Suisses (ACS) tandis que Jean-François Clément était présent au séminaire intitulé «Privés et collectivités: Comment collaborer pour construire des logements à loyer abordable?» organisé par l'ADIV, l'USPI Vaud et le groupe immobilier.ch.

REPRÉSENTER L'UCV

DES CHANGEMENTS AU SEIN DU SECRÉTARIAT

L'UCV remercie sincèrement Alexandre Le Bloch, conseiller en gestion financière publique, et Zoé Guichon, juriste, pour leur engagement sans faille durant un an et demi. Leurs contrats étant arrivés à leur terme, nous leur souhaitons **plein succès pour la suite!**

Lucie Von der Mühl, directrice adjointe, conseillère en gestion financière publique et comptable, a également quitté le secrétariat de l'UCV, souhaitant donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle.

L'UCV lui est reconnaissante pour le travail accompli ces dernières années et tout ce qu'elle a apporté à l'association et à ses collègues.

Suite à ces départs, l'UCV a le plaisir d'accueillir depuis le 1^{er} septembre dernier, **Eve Zeender**, en tant que conseillère en gestion financière publique et comptable et **Guillaume Fürst** comme juriste.



Le grand retour de la Journée des communes vaudoises

«Quelle joie de se retrouver!» C'est ce qu'on pouvait entendre dans les allées de la cantine qui abritait non moins de 1650 personnes, le 11 juin dernier à Chavornay. Elu-es vaudois-es et employé-es des administrations communales ont ainsi célébré, comme il se doit, le grand retour de cette journée inscrite au patrimoine immatériel vaudois, après deux ans d'absence en raison de la pandémie.



Stéphanie Andrzejczak
Chargée de communication
et du magazine
Point CommUNE!
à l'UCV

Tel qu'à l'accoutumée, cet événement était rythmé par plusieurs temps forts: l'accueil café-croissant, l'assemblée générale (AG) de notre association, les visites pour celles et ceux ne participant pas à l'AG, l'apéritif, le repas et, finalement, la partie festive!

Toujours souriantes et sympathiques, les Paysannes vaudoises se sont occupées du service du café-croissant et de l'apéritif.



Christelle Luisier Brodard, présidente du Conseil d'Etat depuis le 1^{er} juillet dernier, à son arrivée à l'AG.

Lors de son discours, Eloi Fellay, directeur de l'UCV, a insisté sur le rôle de l'association qui «peut et doit servir de plateforme d'échanges entre ses membres pour avoir des communes réactives et innovantes qui font l'attractivité de ce territoire vaudois.»





L'AG a été l'occasion pour les communes viticoles du Chablais de se porter candidates pour organiser la Journée des communes vaudoises 2024! Candidature validée par l'ensemble des délégué-es.

© Raphaëlle Vannay / Vaud Promotion

Yohann Thenaisie, doctorant en neurosciences à l'UNIL et comédien, a captivé les délégué-es avec son intervention sur les interfaces cerveau-machine, réalisée sous la forme d'un faux jeu télévisé: « Qui veut devenir un Cyborg? ».



Une partie du comité de l'UCV et Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat au moment de l'AG.



L'arrivée sur le site de fête (où se déroulaient apéritif, repas et partie festive) avec la distribution du traditionnel verre souvenir.



L'hymne vaudois chanté, à l'unisson, par les 1650 personnes présentes au repas. La cantine était, comme toujours, décorée des drapeaux des communes vaudoises.



Le traiteur choisi par la commune de Chavornay a régalé tous les convives, qui ont passé un moment des plus chaleureux.

Retrouvez l'ensemble des photos sur ucv.ch/ag

A vos agendas

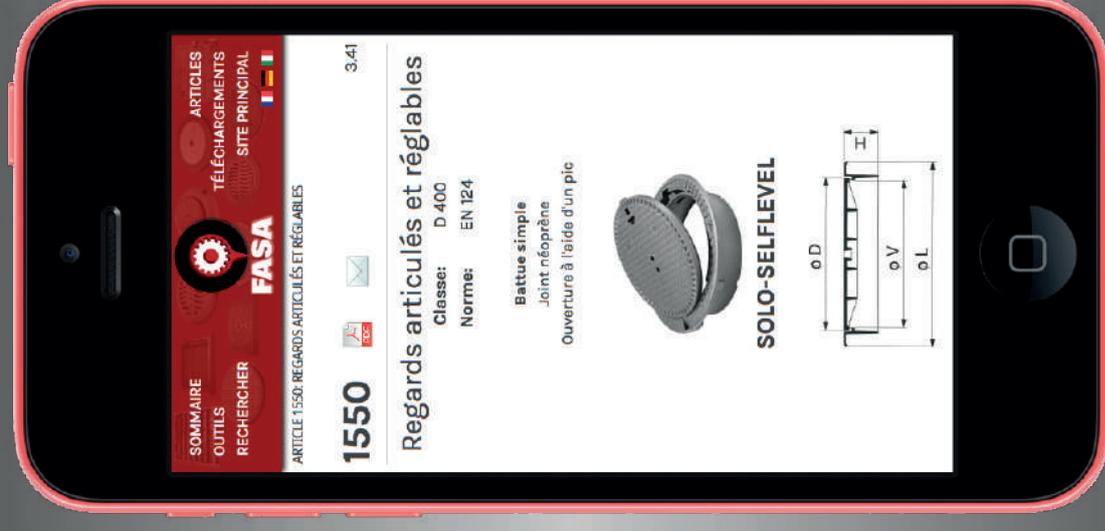
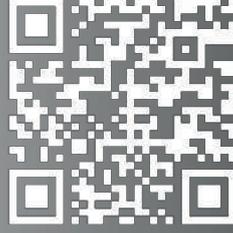
Rendez-vous le 10 juin 2023 à Chapelle-sur-Moudon pour la prochaine Journée des communes vaudoises, organisée par Montanaire et Boulens! Celle-ci se déroulera dans le cadre d'Union 23, une fête qui, du 7 au 11 juin, proposera concerts, gastronomie, chants, démonstrations, découvertes et animations populaires et intergénérationnelles!

FASA - FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON S.A.

FONTES DE VOIRIE BAUGUSS GHISA STRADALE



FASA



CH - 1957 Ardon

+41 27 305 30 30

+41 27 305 30 40

www.fasa.ch

fontevoirie@fasa.ch

Les communes, acteurs clés de la gouvernance des données

Les cyber-attaques subies par certaines communes vaudoises ont mis en lumière les défis de sécurité soulevés par les données et, plus largement, l'infrastructure numérique des collectivités publiques.



Johan Rochel
Formateur pour l'UCV,
Fondateur et
Co-Directeur ethix

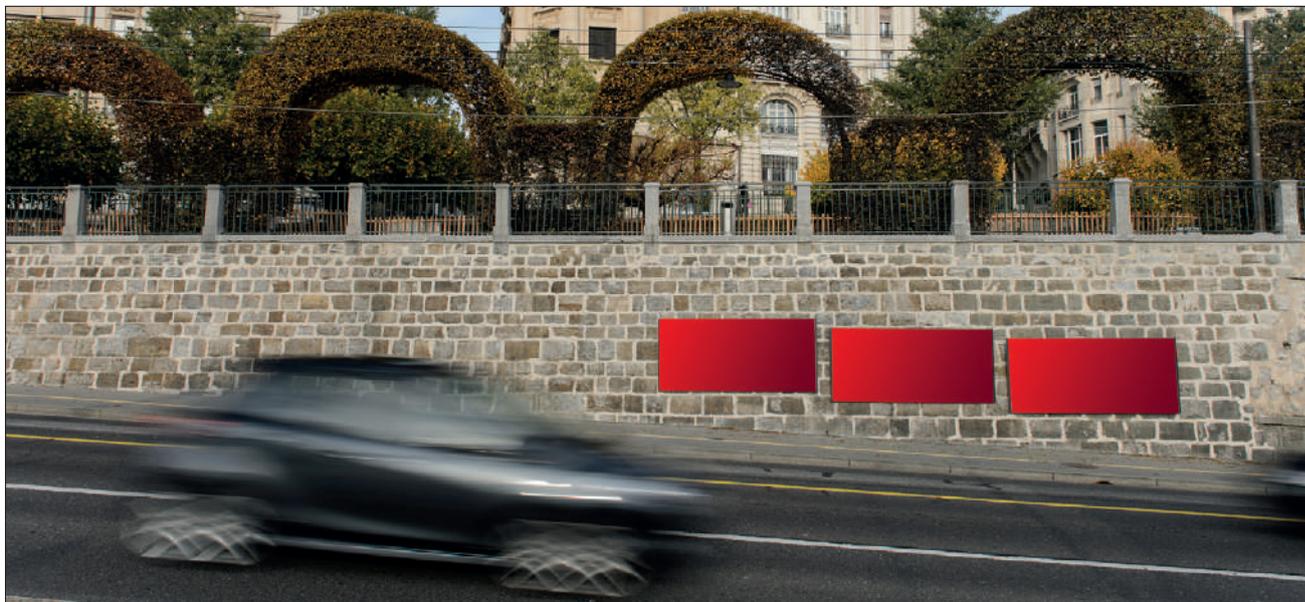
traitant de sécurité et l'autre de gouvernance du numérique (voir encadré).

Une feuille de route pour mettre en place une gouvernance du numérique

Le numérique frappe à la porte des communes de deux manières principales: la numérisation des processus internes à l'administration (avec la discussion sur l'importance du papier) et la mise à disposition de certains services numériques à la population (guichet virtuel). Le numérique touche donc aux deux fonctions principales de la commune: le service public au sens large (tout ce que la commune fait pour ses résident·es) et le fonctionnement de la commune comme administration. Pour aborder avec le plus de sérénité possible

ces deux défis, nous avons mis sur pied, dans le cadre du cours donné à l'UCV, une feuille de route qui guide les autorités politiques et administratives dans la mise en place d'une gouvernance du numérique. En six étapes, la feuille de route traite de l'inventaire à réaliser, de l'identification des besoins de la population et des équipes de l'administration et du nécessaire processus d'accompagnement au changement afin de réaliser la vision que la commune a définie. Il serait faux de penser que le numérique est un problème qu'on peut résoudre une fois pour toute en mobilisant les bons consultants externes. C'est plutôt un changement majeur dans la manière dont les communes travaillent et interagissent avec leurs différents partenaires.

Tous les responsables informatiques ont certainement eu quelques sueurs froides, soulagés de n'avoir pas été pris pour cible (cette fois-ci). La réaction observée depuis est toutefois réjouissante et toutes les collectivités sont en train de monter en maturité sur cette question. Une forme de naïveté s'est dissipée. Il serait toutefois dommage de réduire les défis de gouvernance du numérique à la question de la cyber-sécurité. La sécurité est centrale, mais elle n'est pas une fin en soi. C'est d'ailleurs dans cet esprit que l'UCV propose une double formation, un cours



Présence publicitaire marquante dans le canton de Vaud grâce à l'offre publicitaire très complète d'APG|SGA.

Mobilité en hausse, croissance démographique, acceptation élevée et opportunités publicitaires innovantes. Avec la publicité extérieure, vous obtenez une visibilité inégalée.

apgsa.ch/easy

APG|SGA
Out of Home Media

Les données comme potentiel pour les communes

Ce changement doit s'appréhender comme un changement de culture, principalement dans le mode de travail. Le défi technique de bien choisir son matériel et son infrastructure est important, mais ce n'est pas le cœur de la transformation numérique. Celle-ci passe par la mise en données du monde et l'analyse toujours plus poussée de ces données. Les données nous renseignent sur le monde et permettent d'affiner l'action publique. Sur ce dossier de mise en données du monde, les villes «intelligentes» (*Smart City*) sont aux avant-postes. En effet, une commune peut maintenant amasser une foule de données sans précédent afin de documenter la vie sur son territoire. Ces données soulèvent des défis de protection des libertés des résident·es (sujet dont nous traitons dans le cours) et des risques de dépen-

Participez au cours «Gouvernance des données et stratégie numérique»:

Ce cours est proposé par l'UCV et le Dr Johan Rochel, co-directeur du laboratoire d'éthique de l'innovation ethix. Ethix conseille et accompagne les acteurs privés et publics dans leurs défis éthiques autour de l'innovation numérique.

Cette formation a pour ambition de fournir des outils pratiques et de les discuter afin que les participant·es puissent ensuite inventorier les données en possession de leur commune, interpréter les aspects juridiques liés à la possession et l'utilisation de ces données et poser les bases d'une stratégie numérique à leur niveau d'action.

Rendez-vous le **8 juin 2023** pour la prochaine session. Informations complémentaires et inscriptions sur ucv.ch/formations.

dance avec des fournisseurs privés (la PME d'informatique locale, mais aussi les géants du numérique). Mais ces mêmes données vont permettre également des opportunités majeures pour améliorer le service à la population et le fonctionnement de la commune. Utilisées au service des objectifs de politique publique, ces données vont augmenter l'efficacité et la qualité des services proposés. Si nous

arrivons à travailler à la gouvernance du numérique avec ces objectifs de service public amélioré, nous pourrions accompagner les communes pour en faire des acteurs solides et fiables de la transition numérique. ■

Pour vos espaces verts, mandatez une des 100 entreprises membres de



Jardin Suisse Vaud

Elles vous garantissent

- Y le respect de la CCT en vigueur pour leurs employés (salaires, conditions sociales),
- Y un engagement en faveur de la formation professionnelle,
- Y un savoir-faire reconnu,
- Y l'apport créatif des paysagistes professionnels,
- Y des techniques favorables au développement durable.

jardinsuisse-vaud.ch

PROGRAMME DES FORMATIONS

INSCRIPTIONS

 ucv.ch/formations

RENSEIGNEMENTS

 021 557 81 30
 formations@ucv.ch

TOUJOURS INFORMÉS

 avec notre application mobile UCV App
 sur notre site internet ucv.ch
 sur LinkedIn [linkedin.ch/company/ucv](https://www.linkedin.com/company/ucv)



L'UCV est partenaire du CEP
Bénéficiez d'un rabais
d'environ 15% sur les
formations CEP



cours

nouveau

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
COMMUNES, COMMUNIQUEZ!
COMMUNES ET MÉDIAS, MODE D'EMPLOI
CYBERSÉCURITÉ: CONCEPTS ET ENJEUX
GESTION DES DÉCHETS COMMUNAUX (AVEC COSEDEC)
GESTION DU PERSONNEL DANS LES COMMUNES
nouveau
GOUVERNANCE DES DONNÉES ET STRATÉGIE NUMÉRIQUE
INTRODUCTION AU MCH2
LEADERSHIP: LES OUTILS EFFICIENTS À DÉPLOYER
LES BASES DU PILOTAGE COMMUNAL
PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DANS LES
COMMUNES (AVEC LA DGE)
RÉUSSIR UN PROCESSUS PARTICIPATIF (AVEC SANU)
RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LES COMMUNES
STRATÉGIE ET PILOTAGE DE L'ACTION COMMUNALE

module 1
COMPTE DU BILAN
COMPTE DE FONCTIONNEMENT
COMPTE DES INVESTISSEMENTS

module 2
BOUCLEMENT DES COMPTES
GESTION DES SALAIRES
GESTION DES DOMAINES AUTOFINANCÉS
PRÉPARATION DU BUDGET
PROCÉDURE DE POURSUITE
TVA DANS LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

module 3
ANALYSE ET PLANIFICATION FINANCIÈRES
CONTRÔLE INTERNE

Chaque cours peut être suivi individuellement ou regroupé par module de niveaux différents, selon les places disponibles

une prestation

UNION DES  COMMUNES VAUDOISES

Dossier art!

Les communes et l'art

Alors que Théophile Gautier prônait, au XIX^e siècle, «L'art pour l'art» afin qu'il soit dépourvu de toute fonction didactique, morale ou utile, de nos jours, les œuvres d'art ont très souvent un dessein qui va au-delà de la simple visée artistique.

Sculptures, peintures, photographies... nombreuses sont les œuvres présentes dans les communes vaudoises qui ont un but social, qui ont vocation à sensibiliser aux enjeux environnementaux, à représenter la population locale ou d'autres visées.

Avec les exemples d'Aigle, de Tolochenaz, de Lausanne, de Morges ou encore de Vevey, découvrez comment des communes vaudoises valorisent l'art et dans quels objectifs. Ce dossier vous explique également quelles sont les obligations des communes vis-à-vis de leurs biens culturels.

Valoriser le patrimoine artistique:
que peut faire une commune? *p. 12*

L'art dans un but social *p. 17*

Des œuvres en souvenir des habitant-es *p. 18*

L'art pour sensibiliser aux enjeux environnementaux *p. 21*

Le pour-cent culturel *p. 22*

Biens culturels: obligations des communes
et rôle de la Protection civile *p. 25*

Valoriser le patrimoine artistique : que peut faire une commune ?

La commune, en tant que premier échelon dans le soutien à la vie culturelle, exerce un rôle essentiel et à multiples facettes quand il s'agit de valoriser son patrimoine artistique. Exemple avec la ville d'Aigle.



Corinne Moesching
Déléguée à la communication et à la culture à la ville d'Aigle

Le peintre Frédéric Rouge (1897-1950), né à Aigle, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Bâle, élève de l'Académie Julian à Paris puis installé à Ollon, a donné au Chablais vaudois une place prépondérante dans ses œuvres. Aussi, lorsqu'il a été question de créer la Fondation Frédéric Rouge en 2008, la Municipalité d'Aigle a soutenu activement et financièrement ce projet qui visait à acquérir, conserver et mettre en valeur le travail du peintre, et notamment la cinquantaine d'œuvres cédées par sa descen-

dance. Un représentant de la Municipalité a siégé au Conseil de Fondation durant plusieurs années, tandis qu'une série d'expositions étaient organisées à la Maison de la Dîme de 2010 à 2015.

Depuis cette période, le soutien de la commune au patrimoine artistique s'est diversifié et a pris de l'ampleur. La ville a ainsi vu sa collection s'enrichir d'une quarantaine de tableaux de Marie-Joseph Orgiazzi (1945-1998), l'artiste d'origine française ayant passé par l'Ecole des Arts et Métiers de Vevey et enseigné quelques années à Aigle. Par ailleurs, un important chantier a achevé la restauration de l'Ancienne Maison de ville, bâtiment historique classé et propriété de la commune. Elle y a

inauguré en 2018 l'Espace Graffenried¹, lieu d'expositions d'œuvres d'art. Ces 160 m² ont initié une dynamique nouvelle avec la programmation de six expositions par an. Ces dernières sont agrémentées de nombreuses activités de médiation, avec une double ouverture sur l'art contemporain, portée par des artistes romands d'une part, et la peinture figurative d'autre part à l'occasion d'expositions monographiques, ouvrant sur des collaborations régionales, telles que celles consacrées aux peintres Edouard Morerod en 2019, Eugène Burnand en 2020 et à l'Ecole de Savièse en 2021.

Il est clair que ce déploiement culturel et patrimonial devait trouver

PROTOCOL
DIGITAL SOFTWARE

ELO
Digital Office

Gagner du temps

Partager Collaborer

La **GED** Préconfigurée pour les communes



un encadrement à sa dimension. C'est la raison pour laquelle la Municipalité a proposé de créer un nouvel instrument, sous la forme de la constitution de la Fondation d'Aigle pour l'art et la culture (FAAC) afin de mettre en valeur non seulement les artistes présent·es dans la collection communale, mais aussi tout autre artiste de la région, de développer le patrimoine culturel d'Aigle, de soutenir les initiatives favorisant l'accès de la population à l'art et à la culture et de procéder à toute demande de fonds concernant ses buts. Le Conseil communal en a validé le préavis en 2021.

Réseau d'expositions régionales

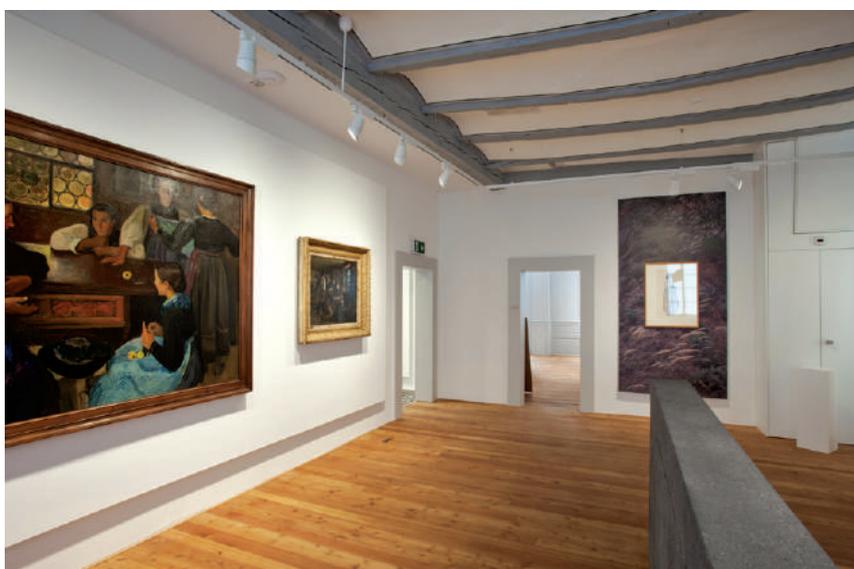
La Municipalité d'Aigle a été attentive à nouer des relations constructives dans le Chablais, s'agissant de soutenir financièrement l'organisation d'expositions de sculptures en plein air et de land art. «Bex & Arts»² fut la première avec laquelle une collaboration s'est développée dès 2014 pour exposer et acquérir quelques œuvres sélectionnées au cours des éditions de cette triennale. De même, l'exécutif a soutenu la création d'«Ailyos»³ dès 2018 pour son projet d'exposition annuelle d'œuvres et de sculptures en plein air entre Leysin, le Col des Mosses et le centre-ville d'Aigle. La dynamique engagée avec ces rendez-vous artistiques a renforcé l'idée d'animer l'espace public avec des œuvres d'art. A Aigle, les rives de la Grande-Eau ont petit à petit



«Les Alpes vaudoises» : huile sur toile de Frédéric Rouge (1918). Collection privée.

«Condensation» : sculpture de Chantal Carrel, installée sur la Promenade de la Grande-Eau, en 2022

Intérieur de l'Espace Graffenried, à l'occasion de l'exposition «Silhouettes bucoliques», en 2021.



accueilli des œuvres d'artistes acquises par la commune. La Municipalité a aussi encouragé, sur mandat externe, la création de «Spirale»⁴, exposition annuelle d'œuvres cinétiques, que le public peut découvrir chaque été dans un parc de la ville, à l'occasion de quatre éditions annuelles depuis 2018.

Politique d'acquisition

En tant que commune, Aigle se voit souvent sollicitée pour devenir propriétaire d'œuvres. Elle se donne aussi des objectifs pour en acquérir de son choix. La question récurrente surgit : qui décide de l'achat de telle ou telle œuvre ? C'est dans ce cadre qu'une politique d'acquisition doit être définie. Elle repose à la fois sur l'avis concerté de la commission culturelle, qui requiert dans certains cas les conseils d'experts, et sur la décision in fine de l'exécutif. Elle se défend également au niveau du budget annuel, dans lequel elle s'inscrit indubitablement. Enfin, le dicastère «culture» au sein d'un exécutif et l'appui du service ad hoc assurent la régularité d'une politique d'acquisition et renforce la gestion du patrimoine.

La collection communale

En toute modestie, la collection communale aiglone compte plus de deux cents œuvres dûment répertoriées dans son inventaire. L'établissement de ce dernier a exigé du temps et sa mise à jour requiert précision et professionnalisme. A Aigle, l'inventaire des œuvres revient à la collaboratrice en charge de la programmation des expositions. Dans ce domaine, toute classification est perfectible, notamment en termes d'accès et de consultation par des chercheurs ou le public, mais cela nécessiterait des moyens et ressources supplémentaires non négligeables.

Une collection communale signifie également quelques soucis de conservation. Parmi certaines œuvres, la commune d'Aigle compte des aquarelles d'Emile Gissler (1874-1963), dont le papier, fragile, a nécessité une patiente restauration contre les attaques de moisissure. Le recours à des restaurateurs habiles et connaisseurs des techniques anciennes appartient aussi aux tâches courantes tout comme la vérification des conditions d'entreposage et de transports des œuvres. Les actes de van-

dalisme s'ajoutent hélas à cette liste et c'est regrettable. Commis dans l'espace public par des anonymes, ils causent des dégâts que la collectivité publique n'a pas d'autre choix que d'assumer, car rares sont les plaintes qui aboutissent.

Ces actes isolés ne doivent pas nous décourager de mener à bien une mission passionnante au niveau d'une ville pour le bénéfice de toutes et tous : celle de contribuer à encourager la création culturelle, à sensibiliser le public aux nombreuses expressions artistiques et à assurer la transmission du patrimoine. Dans le système de subsidiarité qui prévaut en Suisse, cette mission s'avère fondamentale. ■

1. espacegraffenried.ch
2. bexarts.ch
3. ailyos.com
4. spiraleaigle.ch



Installation de «Laisse béton» de Karsten Födinger sur la Promenade de la Grande-Eau, en 2015.

ROAD: OFF POWER: ON



LA NOUVELLE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE
DE PERFORMANCES TOUT-TERRAIN.



Emil Frey Crissier
Centre Automobile Romand

Emil Frey Chavannes
Rte de la Maladière 44, 1022 Chavannes-près-Renens

Label
**100%
pro**

**Gage
de qualité
des pros du
nettoyage**

www.labelpro.ch



L'art dans un but social

Symboles de la ville, les fresques monumentales des tours Gilamont ne passent pas inaperçues depuis plus de dix ans à Vevey. Mais, le saviez-vous? Outre leur dimension artistique, ces dernières avaient aussi un but social à leur création.



Stéphanie Andrzejczak
Chargée de communication
et du magazine
Point CommUNE!
à l'UCV

En effet, le quartier de Gilamont, et en particulier ces deux tours datant de 1967 et 1969, était considéré comme un quartier à mauvaise réputation. Pour éviter une ghettoïsation, un projet est né: celui de réhabiliter complè-

tement les septante appartements de ces tours HLM, appartenant à la Ville, et les doter d'une identité visuelle forte.

L'idée d'une tour blanche et d'une tour noire voit ainsi le jour; en dialogue l'une avec l'autre.

Et quoi de plus logique pour Vevey, Ville d'images, que de représenter sur celles-ci Charlie Chaplin? Elles se situent en effet sur la route qui conduit au Manoir de Ban où «Charlot» a passé les vingt-cinq dernières années de sa vie. Ce dernier assista d'ailleurs à la construction de ces tours d'habitation. Le noir et le blanc rappellent aussi l'univers du cinéma.



La Municipalité de Vevey fait alors appel à l'artiste Franck Bouroullec, habitant de Vevey, pour la conception de ces fresques monumentales. Leur réalisation est faite en collaboration avec CitéCréation. Celles-ci intègrent notamment une illustration des «Temps Modernes» et le Chaplin de la danse des petits pains de «La Ruée vers l'or». Des fresques que l'on peut toujours facilement observer de nos jours puisque chaque tour mesure 42 mètres de haut et que la surface totale couverte par les artistes est de 1720 m².

Cet exemple de Vevey montre ainsi comment un projet de construction / réhabilitation peut intégrer l'art et ainsi répondre à d'autres enjeux. ■



© Ville de Vevey

Des œuvres en souvenir des habitant-es

Depuis plusieurs mois, un homme et son piano se sont installés au milieu d'un giratoire de la commune de Tolochenaz. Surprenant pour tous les automobilistes, piétons et cyclistes empruntant cette route, l'homme représenté fait néanmoins partie intégrante de l'histoire de la commune et de ses habitant-es. Andreas Sutter, syndic de Tolochenaz, nous éclaire sur le sujet.



Andreas Sutter
Syndic de Tolochenaz

Qui cette œuvre représente-t-elle ?

Il s'agit d'Ignace Paderewski, pianiste, compositeur et homme d'Etat polonais, né en 1860 et mort en 1941. Il est représenté à côté de son piano, qui a forgé sa légende.

Quel lien a-t-il avec la commune ?

Ignace Paderewski s'est établi à Tolochenaz, dans une propriété baptisée «Riond-Bosson» (aujourd'hui disparue),

à l'âge de 37 ans. Il y a vécu une quarantaine d'années jusqu'à son départ en 1940 pour les Etats-Unis. Il fut donc un des habitants de notre commune durant de longues années. Ce grand homme, d'une vive intelligence et d'une cordiale simplicité, ouvrait généreusement sa porte aux visiteurs et était toujours prêt à converser avec chacune.

Pourquoi l'avoir installé dans ce giratoire ?

Le giratoire représente en quelque sorte l'entrée, ou la sortie, de notre territoire communal. Quoi de plus logique que de décorer ce lieu de passage par le sou-

venir d'un des plus grands habitants de notre territoire! Avec son haut-de-forme à la main, il salue toutes les personnes passant par là.

Il est par ailleurs installé à quelques mètres de sa propriété de l'époque et de celle de son fidèle chauffeur Silvio Mongini, qui le conduisait dans le monde, à l'un de ses nombreux concerts, à un dîner chez ses amis Morax ou encore à une séance de musique de chambre à Céligny chez Ernest Schelling. Il avait trouvé à «Riond-Bosson» un havre de paix essentiel pour composer et freiner le rythme fou de ses tournées transatlantiques.

**ÉLAGAGE • GÉNIE FORESTIER
BOIS-ÉNERGIE • TRANSPORT
STABILISATION BIOLOGIQUE
TRAVAUX FORESTIERS**

Notre éventail de services va du simple élagage d'un petit arbre dans un jardin privé, jusqu'au débardage d'un site forestier et sa stabilisation biologique suite à une catastrophe naturelle.

**www.danielruch.ch • 021 903 37 27
1084 Carrouge (VD)**

PLASTILINE SA!
ça vous marque!

souhaitez-vous avoir **plus d'informations?**

**CONTACTEZ-NOUS
AU 021 625 25 24**

WWW.PLASTILINE.CH

MARQUAGE
SIGNALISATION

**53
RALENTIR**
SIGNALISATION DYNAMIQUE

MOBILIER URBAIN

BO PLASTILINE SA - Ch.Du Saux 1 - 1131 Tolochenaz



Souvenir de l'inauguration de juin dernier avec, de gauche à droite, Olivier Jeanneret, conseiller municipal en charge de la voirie à Tolochenaz, Iwona Kosłowska, ambassadrice de Pologne, Andreas Sutter, syndic de Tolochenaz, Hubert Gélin, ancien responsable de la voirie à Tolochenaz (contributeur) et Nicolas Koenig, créateur / graphiste.

© Commune de Tolochenaz

Comment ce projet est-il né au sein de la Municipalité?

Il a été imaginé début 2019 lorsque les travaux sur la RC69 touchent à leur fin. Avec la Municipalité, nous avons l'idée de dédier ce lieu au virtuose polonais, indissociable de Tolochenaz. Inspiré par le tramway qui orne un giratoire à Vich, je prends contact avec le graphiste Nicolas Koenig, à l'origine de cette création.

Une des premières idées était de reproduire la maison de Paderewski, mais cela aurait été trop volumineux et incompatible avec les contraintes de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) concernant, notamment, le franchissement du giratoire par un convoi exceptionnel. C'est pourquoi, nous avons finalement imaginé une construction en aluminium en partie démontable.

Bien que la Municipalité décide d'aller de l'avant en septembre 2020, ce n'est que le 26 novembre 2021 que l'œuvre a été installée. En effet, alors que sa construction avait débuté à Pully, l'atelier en charge de sa réalisation fait faillite à cause de la pandémie. Hubert Gélin, responsable de la voirie à Tolochenaz à l'époque, décide d'emprunter un

camion-grue, de transporter et d'entreposer l'œuvre à moitié achevée dans le local de la voirie. Pour terminer cette création, la Municipalité fait appel à de nombreuses entreprises locales. La silhouette a été inaugurée en juin dernier. Nous avons, à cette occasion, été très honorés de la présence de l'ambassadrice de Pologne qui a eu un plaisir fou.

Cette statue a-t-elle été bien accueillie par la population?

Elle a été très bien accueillie. Nous n'avons reçu que des éloges!

Quel lien la commune de Tolochenaz entretient-elle avec l'art en général?

Dans la commune, nous avons ouvert il y a quelques années l'accès à un local, appelé pavillon Audrey Hepburn (l'actrice a vécu à Tolochenaz près de trente ans), à tous les habitant-es qui souhaitent y organiser des expositions. Cela fonctionne assez bien et nous avons environ trois à quatre expositions (tableau et sculptures essentiellement) par année. A chaque occasion qui nous est offerte, nous soutenons l'art / la culture, c'est un élément rassembleur car il n'est absolument pas clivant. ■



Panneau signalétique installé non loin de la silhouette, avec l'aide de Morges Tourisme, qui explique, en plusieurs langues, l'histoire entre Paderewski et Tolochenaz. On y voit notamment, en vert, la propriété du musicien à l'époque où il y vivait.

Propos recueillis par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV.

Les fourmis de Lonay

Dans le même district, à Lonay, ce n'est pas un homme et son piano mais une fourmi géante en métal, de près d'une tonne et de 4 mètres sur 6, qui trône au milieu du giratoire de la Gracieuse. Elle représente pour sa part l'ensemble des habitant-es de la commune car «Lè Fremi» (les fourmis) est le sobriquet de la population lonaysanne.





URBANUS

L'excellence opérationnelle de votre commune

Une seule solution **unique et innovante** pour la gestion de votre **administration communale**

- ▶ **Intègre** en plus de votre processus métier, la **GED cantonale**, la gestion des PV, la gestion des projets, la location de salles, les amendes, et le portail mobile pour les Municipaux
- ▶ Nos **experts spécialisés dans les administrations publiques** assurent le support 5j/8h pour nos **130 communes** en Suisse romande

data consulting ▶

021 721 04 04
info@dataconsulting.ch
www.dataconsulting.ch

fidinter

expérience et confiance depuis 1918

Comptabilité • Révision • Conseil d'entreprise et fiscal • Mandats fiduciaires

Spécialiste de l'audit des comptes annuels de communes et associations intercommunales

Vos contacts pour un premier entretien :

Maxime Despont
Expert-comptable diplômé, associé
maxime.despont@fidinter.ch

Gérald Balimann
Expert-comptable diplômé, associé
gerald.balimann@fidinter.ch

Rue des Fontenailles 16 • 1007 Lausanne • 021 614 61 61 • lausanne@fidinter.ch • www.fidinter.ch

L'art pour sensibiliser aux enjeux environnementaux

Bertrand Cazenave crée des sculptures lumineuses à partir de verre et matériaux recyclés. Son lustre «Tiré du lac» a été exposé lors d'une conférence organisée par la ville de Morges et ZeroWaste, ceci afin de sensibiliser à la pollution et au nécessaire recyclage. Rencontre avec cet artiste.

Comment vous est venue l'idée de créer ce lustre ?

Ce lustre a été créé comme un défi lors d'un week-end de nettoyage du lac Léman organisé par l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL). Je devais, uniquement avec des déchets tirés du lac, concevoir un lustre de manière à «mettre en lumière» les déchets qui finissent dans le lac, à la source du cycle de l'eau... Ces déchets se retrouvent dans la mer, et avec l'érosion, deviennent des particules tellement infimes qu'on les retrouve jusque dans l'eau de pluie!

Ce luminaire, d'une trentaine de kilos et de deux mètres de haut, a été exposé à diverses occasions, et notamment à l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Quel message souhaitez-vous faire passer en créant ce lustre ?

Ce lustre a été ma première création uniquement en matériaux recyclés. J'aimerais que les gens prennent conscience de plusieurs choses:

- Il est indispensable d'utiliser déchèteries et poubelles et de ne rien jeter dans la nature, car on abîme la terre de nos enfants.
- La plupart des objets dont on a plus besoin peuvent avoir une seconde vie.

Comment la ville de Morges a-t-elle eu connaissance de ce lustre et comment en êtes-vous venus à collaborer ?

La ville de Morges m'avait laissé exposer dans les locaux de la ville (Espace 81) des sculptures lumineuses en verre recyclé. Puis, de fil en aiguille, nous avons imaginé toutes sortes de projets afin d'inciter les habitant·es à recycler de manière plus importante. J'ai alors évoqué ce lustre que je mets gracieusement à disposition des communes pour des évènements. C'est



Le lustre «Tiré du lac» lors de la conférence du 7 juin 2022, à Morges.

La ville de Morges s'est dotée d'un service culture et durabilité. Ce dernier a la volonté de renforcer le développement d'actions communes autour de ces enjeux: spectacles, expositions, ateliers, etc. Ces projets questionnent et engagent un dialogue sur notre avenir où art et environnement trouvent une place centrale.

ainsi qu'il s'est retrouvé exposé lors de la conférence organisée début juin dernier, conférence qui traitait justement des déchets et du recyclage. ■

Propos recueillis par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV.

Le pour-cent culturel

Certaines communes du canton appliquent ce qu'on appelle le «pour-cent culturel». C'est le cas notamment de la ville de Lausanne. Découvrez dans cet article, à travers l'interview de Natacha Litzistorf, conseillère municipale, ce dont il s'agit et les œuvres qui ont vu le jour à Lausanne grâce à ce dernier.



Natacha Litzistorf
Conseillère municipale
à Lausanne

Qu'est-ce que le pour-cent culturel et comment est-il financé?

Il s'agit d'un fonds public communal de durée illimitée qui a pour but l'embellissement de la ville, par l'achat ou la commande d'œuvres d'art plastique ainsi que l'aide aux artistes. Les ressources du Fonds des arts plastiques (FAP) sont les suivantes: le 1% du coût de la construction de tous les bâtiments édifiés par la commune (d'où le nom de «pour-cent culturel»), un montant annuel porté au budget de la commune, les crédits spéciaux éventuels accordés par la Municipalité ou le Conseil communal, les dons, legs ou toutes autres contributions émanant de personnes physiques ou morales.

Depuis quand ce fonds existe-t-il?

L'association du fonds des arts plastiques, créée à Lausanne le 20 octobre 1932, sous les auspices de la Municipalité et de la section vaudoise de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, ayant été dissoute, sans capital restant, il est constitué en 1967, sous la dénomina-

tion «Fonds des arts plastiques de la ville de Lausanne», un fonds public communal de durée illimitée.

Comment les œuvres sont-elles sélectionnées?

Elles sont sélectionnées par la Commission des arts visuels (CAV) de la ville de Lausanne, qui exerce la fonction de conseillère artistique auprès de la Municipalité. La Commission des arts visuels, désignée par la Municipalité pour chaque législature, est composée de huit à neuf membres: le-la chef-fe du Service de la culture de la ville de Lausanne (qui préside), le-la chef-fe du Service d'architecture de la ville, l'adjoint-e du Service de la culture en charge des arts visuels, ainsi que cinq expert-es (historien-ne de l'art, critique, etc.) et artistes, dont une est proposée par visarte vaud. Elle se réunit généralement quatre à six fois par année.

Ses missions sont les suivantes:

- intégrer les jurys des projets artistiques liés aux bâtiments et à l'espace public;
- étudier les demandes de soutien ponctuel et régulier qui lui sont soumises, en arrêter une sélection et de la proposer à la Municipalité;
- proposer chaque année à la Muni-

palité l'acquisition d'œuvres d'artistes lausannois-es ou résidant à Lausanne pour la Collection d'art de la ville de Lausanne;

- suivre le travail des artistes lausannois-es et l'activité des entités soutenues par la ville;
- débattre de toute question relative aux arts visuels lui étant soumise par le Service de la culture.

Les membres de la CAV sont ainsi consultés quant au choix des artistes invités et des membres du jury. Les critères sont définis pour chaque intervention artistique par le jury ainsi formé. Le jury choisit le projet qui sera soumis à la Municipalité pour décision finale.

Combien d'œuvres sont issues de ce fonds?

Environ 17 interventions artistiques ont vu le jour entre 2008 et 2021. Elles sont issues des concours organisés par le Service d'architecture et du logement (ARLO) de la ville. Il s'agit majoritairement d'œuvres pérennes.

Qui est en charge de l'entretien des œuvres pérennes?

Ce sont les services propriétaires qui en ont la charge.

HENRY

recycling

VOS DÉCHETS, LE COMBUSTIBLE DU FUTUR !



Route de la Venoge 14
1302 Vufflens-la-Ville
Tél. 0800 44 22 22
www.henry-recycling.ch

HENRY
TRANSPORTS

UNE MARQUE DE:

Pourriez-vous nous donner des exemples concrets de réalisations ?

- « Ticket Pagoda » (2020) de Florian Graf au Stade de la Tuilière



© Ville de Lausanne

En 2019, Florian Graf gagne le concours pour créer une œuvre d'art pour le nouveau stade de football de la Tuilière. Le concours consistait à habiller les trois containers à billets disposés autour du stade. Au lieu d'opter pour une ornementation, il a choisi de travailler sur les containers eux-mêmes.

- « Galets » (2008) de Vincent Kohler au Centre de loisirs de Chailly



© 2018 Vincent Kohler (vincentkohlerch/galets/)

Ces « Galets » représentent une souris et son amie la mouche. Elles accueillent les enfants sur cette aire de jeux, qui peuvent les contempler ou les escalader! Adaptations malicieuses et surdi-



© Gzzz CC BY-SA

mensionnées de personnages de bricolage, ces sculptures révèlent le goût de l'artiste pour les reproductions d'objets avec changement d'échelle.

- « Femrenarde » de Nikola Zaric (2014) dans l'espace public vers le Rôtillon

C'est à la faveur de la transformation du quartier du Rôtillon que l'artiste Zaric a installé de surprenantes sculptures anthropomorphes: une femme-renarde et un homme-cheval. Tous deux semblent perdus dans leurs pensées, le temps d'une pause dans leur flânerie urbaine.

- « Horizon » (2020) de Annaïk Lou Pitteloud au Collège des Fiches

Cette œuvre consiste en une main courante montée sur une balustrade. Elle a été conçue pour le préau du nouveau bâtiment du collège qui relie l'école à l'accueil de jour et crée un point de



© Ville de Lausanne - Jonas Duvoin

jonction entre les différentes parties du quartier. Ses dimensions changeantes évoquent les âges de la vie humaine. ■

Propos recueillis par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV.

Envie de déambuler dans Lausanne pour découvrir les nombreuses œuvres d'art installées dans l'espace urbain? Dans ce cas, ne manquez pas le guide Art en ville qui fournit des explications sur les œuvres, les emplacements exacts (via notamment une carte) et d'autres informations utiles (date de création, matériau, etc.). Il est disponible de manière interactive sur lausanne.ch/portrait/culture/art-en-ville/oeuvres.html mais aussi au format PDF sur ce site ou au format papier (gratuit) dans différents points de la ville (Lausanne Tourisme, Info cité, etc.).

Gros succès d'eAdmin (Prime Technologies) à la Journée des Communes Vaudoises – Chavornay

Quel plaisir de participer, le 11 juin dernier, à la JCV sous le beau soleil de Chavornay.

Après 2 ans d'absence, les municipaux vaudois ont enfin eu l'opportunité de se retrouver pour une journée conviviale pleine de surprises. Prime Technologies a profité de cet événement festif pour rencontrer sur son stand, les élu(e)s des communes vaudoises, grandes et petites, sans masque, sans agenda et sans pression.



Jamais en reste quand il s'agit de partager de bons moments autour d'un verre et dans une ambiance estivale décontractée, toute l'équipe a pris beaucoup de plaisir à faire de nouvelles connaissances et retrouver des visages familiers.

Rendez-vous incontournable du monde communal, c'était l'occasion, pour Prime, de présenter eAdmin et pour les visiteurs de tenter de gagner un vol en montgolfière, en participant au concours. (Félicitation à la commune de St Barthélémy !)

Prestataire de services spécialisé dans le déploiement des logiciels innosolv et ProConcept ERP, Prime Technologies dispose d'une expertise de plus de 20 ans dans le domaine de la gestion communale et des services de l'énergie.



Fort de cette expérience et à l'écoute des besoins des communes et de leurs habitants, Prime Technologies a développé eAdmin en partenariat avec Quicksite : une solution de guichet virtuel sécurisé, offrant une multitude de services en ligne et de fonctionnalités qui facilitent autant la vie des utilisateurs que celle des collaborateurs communaux.

Une intégration complète du portail avec le système informatique de la commune

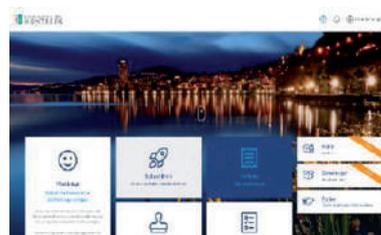


Disponible 24h/24, le compte citoyen interagit via des «Services Web» standards et natifs à l'ERP «innosolvcity». Les données d'annonce d'arrivée d'un citoyen, demandes de subvention ou commandes de vin, par exemple, sont traitées et transférées directement à l'ERP.

Un avantage précieux comme souligné par la commune de Montreux :

“Nous nous réjouissons de pouvoir désormais répondre avec enthousiasme à un besoin récurrent des habitants et d'avoir pu intégrer ce portail au logiciel de gestion communal”

eAdmin c'est une intégration soignée, dans le respect de la charte graphique de votre site Internet, fonctionnel et agréable : une vitrine appréciée de votre commune.



L'équipe d'eAdmin vous accompagne durant toutes les phases du projet, que ce soit lors du choix des modules, la formation, la prise en main, l'installation de la solution ainsi que dans le fonctionnement quotidien de votre portail virtuel grâce à un service de support de proximité.

Pour rejoindre la communauté eAdmin, contactez-nous : info@eadmin.ch

Biens culturels: obligations des communes et rôle de la Protection civile

Posséder ou acquérir des biens culturels est une chose, mais il convient d'en prendre soin pour les conserver. Didier Mermoud, chef opération au sein de la Protection civile vaudoise, nous explique ce qu'on désigne par « bien culturel » et les missions de chacun vis-à-vis de ces derniers.

Qu'englobe le terme « bien culturel » ?

L'article 1 de la Convention de La Haye nous livre une définition complète de la notion de « biens culturels »: « [...] sont considérés comme biens culturels, quels que soient leur origine ou leur propriétaire:

- a) les biens, meubles ou immeubles, qui présentent une grande importance pour le patrimoine culturel des peuples, tels que les monuments d'architecture, d'art ou d'histoire, religieux ou laïques, les sites archéologiques, les ensembles de constructions qui, en tant que tels, présentent un intérêt historique ou artistique, les œuvres d'art, les manuscrits, livres et autres objets d'intérêt artistique, historique ou archéologique, ainsi que les collections scientifiques et les collections importantes de livres, d'archives ou de reproductions des biens définis ci-dessus,
- b) les édifices dont la destination principale et effective est de conserver ou d'exposer les biens culturels meubles définis à l'alinéa a, tels que les musées, les grandes bibliothèques, les dépôts d'archives, ainsi que les refuges destinés à abriter, en cas de conflit armé, les biens culturels meubles définis à l'alinéa a,
- c) les centres comprenant un nombre considérable de biens culturels qui sont définis aux alinéas a et b, dits « centres monumentaux ». »

Conformément à ces critères, l'inventaire de la protection des biens culturels de la Suisse contient aussi bien des objets immeubles que meubles, notamment

des monuments, des sites et régions archéologiques ainsi que des collections et fonds entiers de musées, bibliothèques ou archives. Il n'inclut en revanche pas les objets meubles individuels se trouvant dans ces institutions culturelles.

Quelles bases légales entourent les biens culturels en Suisse ?

La protection des biens culturels repose sur des conventions internationales. En Suisse, elle dispose cependant de ses propres bases légales:



© Service de la sécurité civile et militaire

- Au niveau fédéral: Loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, de catastrophe ou de situation d'urgence (LPBC 520.3 – 20 juin 2014)
- Au niveau cantonal: Loi d'application de la Loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé (LVL PBC 524.11 – 14 décembre 1970)
- recruter du personnel PBC qualifié,
- former le personnel PBC dans les cours de répétition,
- mettre en œuvre les mesures prévues en cas de convocation,
- élaborer des documentations sommaires pour les biens culturels,
- étudier les éventuels changements d'affectation des ouvrages de protection en abris pour biens culturels.

Quelles sont les responsabilités de chaque échelon (fédéral, cantonal et communal) vis-à-vis des biens culturels?

Les cantons sont responsables de l'exécution, pour autant qu'elle ne relève pas de la Confédération. Ils prennent les mesures suivantes en faveur de la protection des biens culturels:

- créer les bases légales à l'échelon cantonal,
- désigner un centre cantonal de protection des biens culturels (PBC),
- établir l'inventaire des biens culturels d'importance nationale et régionale à protéger sur leur territoire,
- élaborer des documentations de sécurité,
- réglementer la forme d'organisation de la PBC dans les communes,
- réaliser des cours d'instruction pour le personnel de la PBC,
- planifier et construire des abris pour les biens culturels.

Au niveau communal et régional, les tâches de la PBC sont accomplies par du personnel spécialisé de l'organisation de protection civile. A l'échelon communal, les tâches principales sont les suivantes:

Concrètement, une commune a quelles obligations?

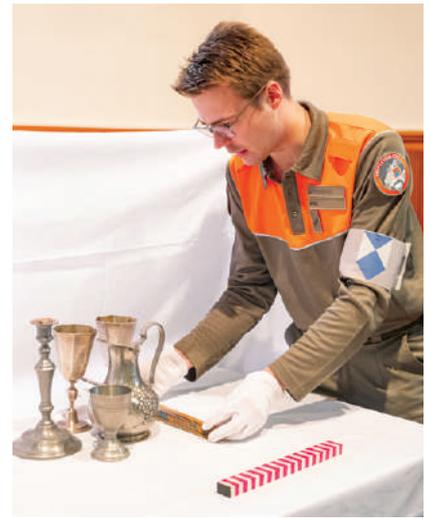
Chaque commune a l'obligation de recenser ses biens et de les protéger. Les obligations des communes entrent dans le cadre de la Loi cantonale sur l'archivage (Larch) (article 8 notamment). Elles doivent notamment réaliser des fiches sommaires pour les 20 biens culturels les plus importants.

Quel est le rôle de la Protection civile à ce sujet?

A la demande, ou suite à la proposition de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC), le personnel PBC est en mesure d'appuyer une commune dans la réalisation des fiches sommaires pour les 20 biens les plus importants.

Le personnel PBC prend une image de chaque objet, laquelle figurera sur sa fiche d'évacuation et permettra de le reconnaître facilement. Ils établissent ainsi des fiches de recensement et d'évacuation, avec un plan de sauvetage.

En effet, en cas de sinistre, il existe des abris de la protection civile dédiés au stockage de ces biens. Pour le district de Morges, par exemple, ils sont situés à Gollion, Cossonay et Echandens.



Comment les biens sont-ils catégorisés? Est-ce en fonction de leur valeur financière?

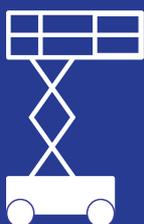
Les biens culturels sont recensés en trois catégories:

- A = objet d'importance nationale
- B = objet d'importance régionale
- C = objet d'importance communale

L'inventaire des biens culturels de catégories A et B est de compétence fédérale, sur proposition des cantons.

Une note doit ensuite être définie pour chaque bien en cas de catastrophe ou de situation d'urgence: 1 pour priorité élevée, 2 pour priorité moyenne et 3 pour priorité faible. Ces notes ne sont pas à attribuer en fonction de la valeur financière du bien mais en fonction de sa valeur historique ou patrimoniale. Cette hiérarchisation est à réaliser par les communes (quand il s'agit de biens de catégorie C cf. ci-dessus) mais le personnel PBC est à disposition pour les aider dans cette tâche.

Accès & Elévaticque SA



1023 Crissier
Tél. 021 711 77 77
www.elevaticque.ch



ECHELLES - ECHAFAUDAGES - NACELLES

Combien de personnes composent la PBC? Quelles formations suivent-elles?

Il y a actuellement 89 spécialistes PBC, 16 sous-officiers PBC et 15 officiers PBC.

Les membres de la Protection civile (PCi) suivent une formation de base de deux semaines dans les différents domaines de la PCi (assistance / aide à la conduite / pionnier / logistique). A l'issue de celle-ci, les personnes intéressées par le domaine de la PBC peuvent suivre un cours pour spécialiste PBC de cinq jours. Suite à cette formation et au cours de répétition, un cours pour chef-fe de groupe PBC d'une durée de cinq jours avec un paiement de galons peut être suivi.

Combien de communes vaudoises sont aidées en moyenne par année par le personnel PBC?

Une vingtaine de communes sont aidées chaque année pour la réalisation de leur liste des 20 objets les plus importants

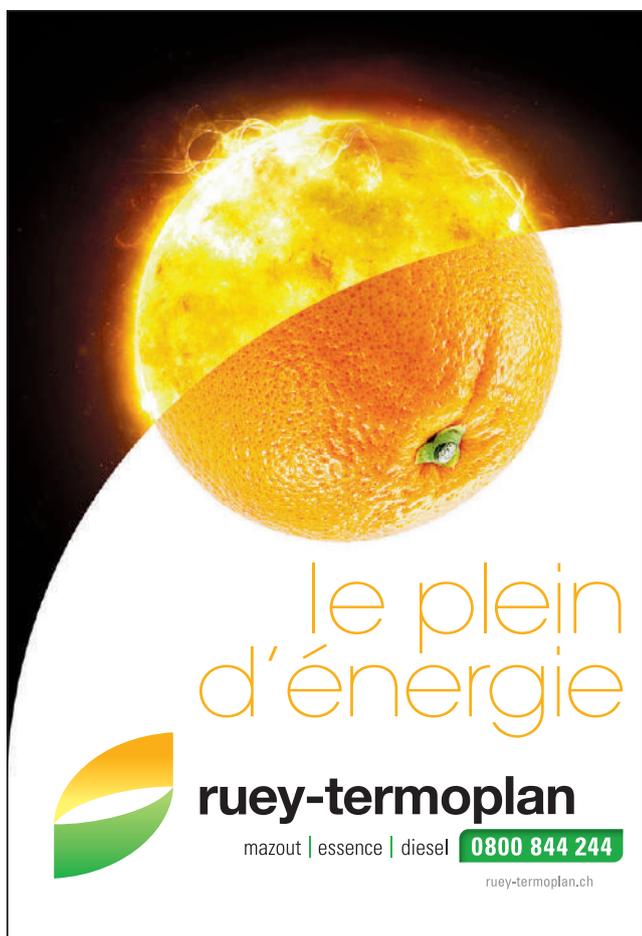
avec, à la clé, une documentation sommaire et un plan d'évacuation. A ce jour, 143 communes ont bénéficié de cet appui.

Y a-t-il des conseils que vous aimeriez donner aux communes vaudoises pour les aider dans la réalisation de ces inventaires?

Il s'agit de s'entourer de spécialistes professionnels afin de réaliser son propre inventaire communal, de prendre les mesures de conservation adéquates, voire de changer de locaux et d'apporter un soin aux conditions de stockage. Enfin, il convient de faire appel à la PBC pour l'établissement d'une documentation sommaire sur les 20 objets les plus importants et réaliser une documentation d'évacuation. ■

Propos recueillis par Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'UCV.

Les spécialistes Protection des biens culturels (PBC) sont à disposition des communes ayant besoin d'aide pour établir leur inventaire. Pour les contacter, il convient d'appeler la Protection civile vaudoise au 021 338 86 00.



le plein d'énergie

ruey-termoplan

mazout | essence | diesel **0800 844 244**

ruey-termoplan.ch

LA MAGIE DU BOIS!

- VOLET**
CHARPENTIER/BATISSEUR
T. 021 926 85 85
St-Légier
- La CROIX**
CHARPENTIER/BATISSEUR
T. 021 926 85 95
Mts-Pully
- KURTH**
CHARPENTIER/BATISSEUR
T. 024 486 85 85
Orbe
- JOTTERAND**
CHARPENTIER/BATISSEUR
T. 021 637 85 85
Rolle
- PORCHET**
MENUISIER/CREATEUR
T. 021 908 06 80
Maracon
- VOLPROD**
CENTRE DE FABRIQUE / ASSEMBLAGE S.R.L.
T. 024 420 78 85
Aigle

► Six sociétés, une même identité pour un service

- plus proche
- plus fiable
- plus flexible
- plus complet



www.groupe-volet.ch

CHARPENTE · COUVERTURE · FERBLANTRERIE · TERRASSE · ESCALIER
MENUISERIE · FENÊTRE · AGENCEMENT · PLAFOND · TONNEAUX

Direction le Jura

Après le Plateau et les Alpes, l'association Vaud Rando vous convie, dans ce numéro, à une balade dans le Jura vaudois, au départ de L'Isle.

Puits à la Zazie et Abri Freymond



environ
15 km



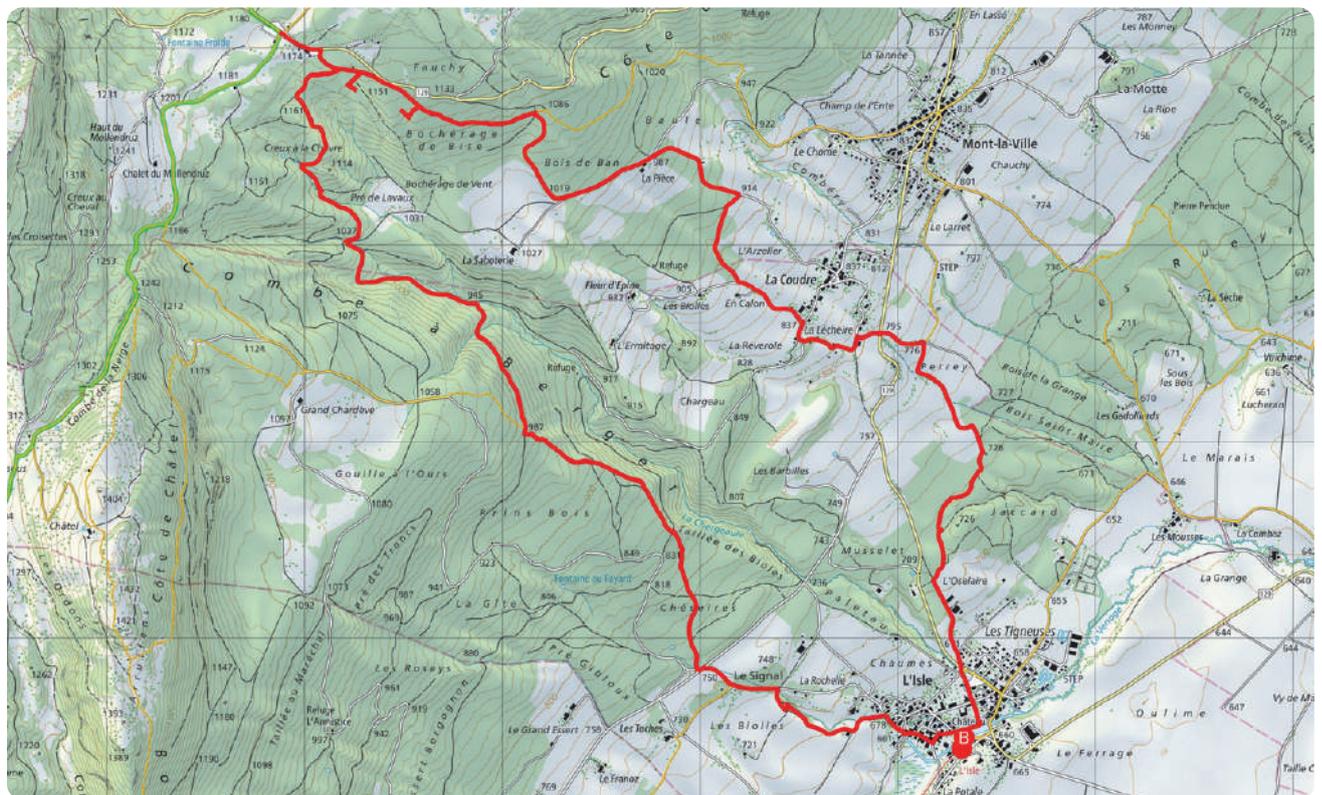
620 m de
dénivelé positif



4h30
de marche



Altitude maximum:
1177 m



Echelle 1:25'000 | Geodaten © swisstopo

Itinéraire

Cette randonnée a pour point de départ le parc du Château de L'Isle et son plan d'eau. Elle se poursuit à travers le village puis continue le long de la Venoge (chère à notre poète Gilles), à la découverte de deux des sources qui l'alimentent.

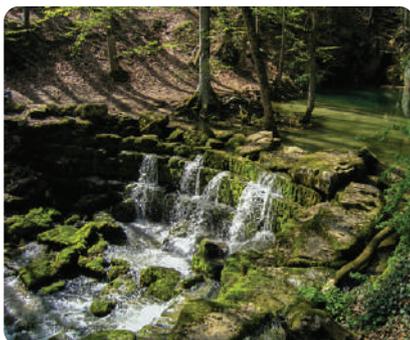
On rejoint rapidement la première source, «Le Chauderon» ou Chaudron, véritable curiosité naturelle où l'eau sort paisiblement des profondeurs (source vaclusienne). Ensuite, le chemin continue le long de la lisière de la forêt et rejoint la deuxième source, «Le Puits»,

700 mètres plus loin, un trop-plein qui n'est en eau que lors de fortes pluies ou à la fonte des neiges. La plupart du temps, on ne voit qu'un trou impressionnant, qui vaut le détour. Le lit de la rivière en direction de la source principale est appelé «Le Chemin vert». Il est la plupart du temps «à sec» mais moussu.

Après avoir passé vers ces deux très connues sources de la Venoge, cet itinéraire permet de découvrir le cours supérieur de la Chergeaule, le Col du Mollendruz ainsi que deux sites pittoresques peu connus des Vaudois-es.

Peu après le début de la descente, on peut prendre deux petits chemins sur la droite pour admirer le «Puits à la Zazie» et «L'abri Freymond» (des panneaux en indiquent le départ et de bons sentiers y conduisent).

Le «Puits à la Zazie» est une source donnant de l'eau toute l'année. Elle fut utilisée jusqu'en 1901 par Zazie, de son vrai nom Lucie Jousson de Montricher, pour l'hospice qu'elle fit construire au Mollendruz en 1882 ainsi que pour abreuver le bétail des anciens pâturages situés aux alentours.



Source «Le Puits»

© Raymond Gruaz

Le parc du Château de L'Isle et son plan d'eau

© Marc Baertsch

Quant à l'abri sous roche du Mollendruz, également appelé «Abri Freymond», c'est un site archéologique qui a été mis au jour à la suite d'une tempête le 16 août 1971. Celle-ci permit à l'instituteur Michel Freymond, lors d'une promenade dans la région, de découvrir plusieurs objets préhistoriques sur le sol d'une barre rocheuse jusqu'ici cachée par la forêt. L'instituteur avertit alors les services cantonaux qui, après avoir donné son nom à l'abri, organisèrent des fouilles régulières du site entre 1982 et 1989.

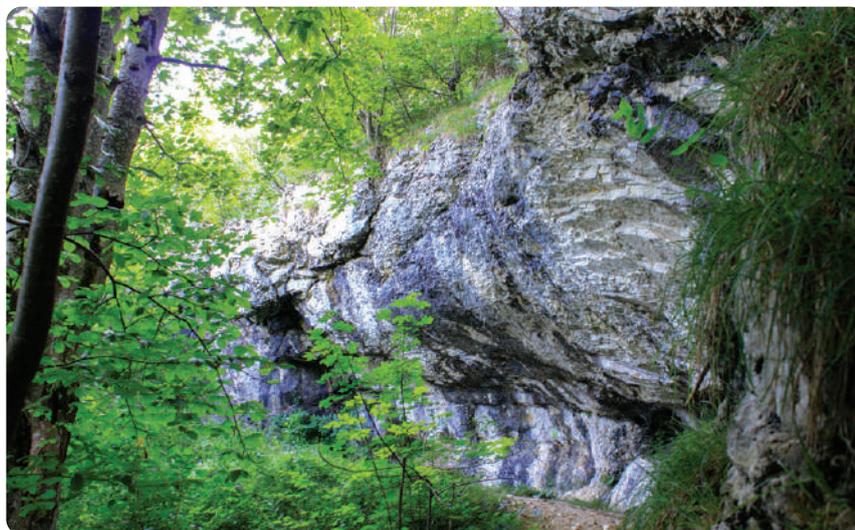
L'abri mesure environ 20 mètres de longueur et a connu plusieurs occupations successives, allant de la fin du Paléolithique jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Si cet abri offre les plus anciennes traces de présence humaine dans le canton de Vaud au X^e millénaire avant J.-C., c'est cependant la période

du Mésoolithique qui offre le plus de traces laissées par plusieurs groupes de chasseurs-cueilleurs qui utilisaient régulièrement cet abri. Les fouilles ont en particulier permis de mettre en évidence plusieurs foyers datant de cette époque, utilisés soit pour la cuisine, soit pour différentes activités parmi lesquelles la fabrication de microlithes ou le travail du silex et des os. Le site est classé comme bien culturel d'importance nationale. Une reconstitution de l'abri sous forme de

maquette est visible au Musée cantonal d'archéologie à Lausanne.

En cas de pluie ou de terrain humide, il est préférable de renoncer à ces deux petits détours, car les sentiers y conduisant peuvent être glissants.

La fin de ce trajet en boucle, une longue descente en pente douce passant par le charmant hameau de La Coudre, offre de très beaux dégagements sur le Plateau vaudois, le Léman et les Alpes. ■



L'abri Freymond © Odrade123



L'Isle © Parc Jura vaudois

S'engager avec Vaud Rando

Si vous avez du temps à disposition et que vous voulez en consacrer une partie en faveur de la collectivité, il y a deux manières de s'engager pour Vaud Rando:

- devenir baliseur-se d'un secteur (marquage et signalisation - l'entretien étant du ressort des communes). Contact: commission_technique@vaud-rando.ch.
- officier en tant que chef-fe de course ou adjoint-e pour les randonnées accompagnées proposées dans le programme de Vaud Rando. Contact: fredric1970@bluemail.ch.



PRESTATIONS AUX COMMUNES

ASSISTANCE

MARCHÉS PUBLICS

Conseils et prestations dédiés aux communes :

- **lors des phases préliminaires**
- **durant la phase d'appels d'offres**



Prenez contact pour définir
le périmètre de vos besoins!

www.fve.ch/communes

entrepreneurs!
fédération vaudoise

SOPV/CDPV! L'art de voir de quoi demain sera fait: EVOPOL

EVOPOL, acronyme pas (encore) référencé dans le Larousse..., signifie «Evolution du paysage policier vaudois», à inscrire dans le cadre de la (nouvelle) Police coordonnée née de l'entrée en vigueur de la LOPV (Loi sur l'organisation policière vaudoise) le 1^{er} janvier 2012. Ce thème était au centre des débats des deux assemblées générales des Polices communales vaudoises de juin dernier.



Pascal Petter
Secrétaire général
des Polices communales
vaudoises

Contexte et objectifs

En lien avec leur programme de législature 2021-2026, présenté dans l'édition d'été de *Point CommUNE!*, les directrices et directeurs de police réunis le 17 juin en assemblée générale (AG) à Chardonne ont affirmé leur volonté de poursuivre leur collaboration avec la Police cantonale, en qualité d'acteurs des évolutions du monde sécuritaire vaudois. Il en a été de même pour les officiers des Polices communales vaudoises, représentant les neuf corps communaux (PolCom) du canton, lors de leur AG du 24 juin 2022 à Ollon.

Outre les éléments statutaires habituels des deux associations (CDPV et SOPV), comme les comptes et les rapports d'activité pour 2021, leurs

Le président de la CDPV, M. Jean-Marc Chevallaz, conseiller municipal à Pully, et le secrétaire général, Pascal Petter.

assemblées générales ont rappelé qu'entre mars 2020 et mars 2022, années durant lesquelles le plan ORCA était activé, un dispositif cantonal avait été mis sur pied afin de garantir l'homogénéité et l'efficacité de l'action policière vaudoise, tous corps de police confondus. Durant cette période de pandémie, d'importantes mesures de collaboration renforcée avaient été

mises en œuvre, avec succès. La levée du plan ORCA a vu la volonté de poursuivre cette collaboration entre la Police cantonale et les neuf corps des Polices communales vaudoises.

Afin de mener à bien cette volonté commune, le Conseil cantonal de sécurité (CCS) a mandaté la cellule «évolution du paysage policier vaudois - EVOPOL» pour qu'elle lui propose une



Les délégués de la CDPV, réunis en assemblée générale le 17 juin 2022 à Chardonne.



Prise de congé avec remerciements de M. le commandant de la Police cantonale vaudoise, Jacques Antenen.



évolution de la Police coordonnée à dix ans. La cellule EVOPOL est également chargée de gérer le portefeuille de projets qui en découlera, sous l'œil attentif des membres du CCS, au sein duquel participent deux représentants de la CDPV. Le cadre donné par les autorités politiques communales et cantonale à la poursuite de ces collaborations est désormais fixé :

- Les polices vaudoises travaillent ensemble à un système décloisonné permettant de garantir dans la durée des prestations sécuritaires de qualité sur l'ensemble des communes vaudoises ;
- Une vision commune sera établie, et les étapes pour y parvenir identifiées et discutées au CCS.

Des invités de marque aux deux assemblées générales

A Chardonne, les délégués politiques (CDPV) des huit régions des polices communales, outre celle municipale de Lausanne, ont pris congé avec reconnaissance pour son engagement en faveur de la Police coordonnée du commandant de la Police cantonale Jacques Antenen. Celui-ci s'est aussi exprimé au nom de Madame la conseillère d'Etat sortante, Béatrice Métraux, excusée ce jour-là, en charge de la sécurité publique jusqu'au 30 juin 2022.

Une semaine plus tard, à Ollon, les officiers de police (SOPV) ont vu Monsieur Sergei Aschwanden, député au Grand Conseil et médaillé olympique,

traiter devant eux «De l'Olympisme à la politique vaudoise en passant par le sport suisse: un parcours d'obstacles surmonté par la volonté et l'engagement. Un exemple pour toutes et tous?».

Un nouveau président pour la SOPV...

Elu en 2021 à la présidence de la Société des officiers des polices communales vaudoises, le lieutenant-colonel Frédéric Schaefer, commandant de la Police de l'Ouest lausannois, a remis sa démission le 24 juin à Ollon. Il s'en est expliqué en disant vivre, depuis plus d'un an, une situation professionnelle compliquée ne lui permettant pas d'assurer pleinement sa fonction. Avec de vifs regrets, l'AG a pris acte de cette décision et a élu son

fidal

Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1925

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

Maîtrise et performance

- Evaluation et conseils en économie d'entreprise
- Expertises

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne

Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens

Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - fidal@fidal-sa.ch



vice-président, le lieutenant-colonel Dan-Henri Weber, commandant de la Police de l'Est lausannois, par acclamation à la fonction de président de la SOPV. Un nouveau vice-président a été nommé en la personne du commandant de la Police de Lavaux, le lieutenant-colonel Raphaël Cavin.

... et deux nouveaux commandants!

Le major Marc Dumartheray, à l'occasion d'une passation de pouvoir le 9 juin, a repris de son prédécesseur (le lieutenant-colonel Pascal Pittet, nommé directeur de la Sécurité publique de la ville d'Yverdon-les-Bains), le commandement de la Police du Nord vaudois. De son côté, ayant fait valoir son droit à la retraite pour la fin juin, le major Claude Ruchet, commandant de la Police du Chablais vaudois, a transmis le flambeau à son successeur, le major Jérôme Meiland. ■



Exposé de M. Sergei Aschwanden en seconde partie d'AG à Ollon le 24 juin.



Invité d'honneur des officiers des PolCom, M. Sergei Aschwanden, député au Grand Conseil et médaillé olympique, remercié par le président Dan-Henri Weber.



Hôte des lieux, la présidente du comité de direction de la Police du Chablais vaudois, Mme Diane Morattel, entourée par le nouveau président de la SOPV, Dan-Henri Weber (commandant Police Est lausannois) et par le secrétaire général, Pascal Petter.



Le désormais commandant honoraire Claude Ruchet, félicité pour sa carrière professionnelle au sein de la Police du Chablais vaudois.



Le comité de la SOPV avec, de gauche à droite: premier-lieutenant Christian Baeriswyl, commandant Dan-Henri Weber (président), premier-lieutenant Stéphane Ducret, Jean-Pierre Muther (membre d'honneur), commandant Christophe Schmidt, commandant Raphaël Cavin (vice-président) et Pascal Petter, secrétaire général.

Travaux forestiers

Commerce de bois

Travaux en propriété

Génie forestier

Scierie mobile

Vente de produit fini de sciage

Rue du Collège 5 - 1325 Vaulion - Tél. +41 21 843 31 31 - www.bmef.ch

AVSM/ASCCGV! Ensemble, pour LA commune

Les comités des deux associations qui représentent les secrétaires municipaux-ales d'une part et les secrétaires de conseils communaux et généraux d'autre part, manifestent ouvertement la volonté d'un rapprochement fructueux.



Anne Devaux
Chargée de la communication
de l'ASCCGV

Dans un esprit d'ouverture, l'association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM) et l'association des secrétaires des conseils communaux et généraux vaudois (ASCCGV) se sont rencontrées le 4 mai dernier. Cette première prise de contact sera suivie de rendez-vous réguliers et ponctuels, si nécessaire, pour échanger sur leurs actualités respectives et sur les problématiques auxquelles leurs membres sont confron-

tés dans la collaboration qui les unit. L'AVSM, fondée en 1951, a servi de modèle à l'ASCCGV lors de sa création en 2014. Sur le terrain, greffe et secrétariat du Conseil, tout comme pouvoirs exécutif et législatif au service desquels ils travaillent, sont tout à la fois indépendants et étroitement liés. «Ce rapprochement entre nos deux associations répond aussi à la nouvelle Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) qui renforce le rôle du greffe vis-à-vis du bureau électoral communal sans pour autant empiéter sur ses compétences» souligne Pierre-André Dupertuis, président de l'AVSM.

S'inspirer les uns des autres

En 70 ans d'existence, l'AVSM a tissé un réseau de communications et de collaborations au sein de sa structure comme à l'extérieur, multipliant les échanges avec les administrations. Ce maillage bénéficie à l'ensemble de ses adhérentes, enrichit son offre de prestations et lui permet de rayonner largement. Cette solide architecture inspire l'ASCCGV depuis sa création. «Créer une relation directe avec notre association cousine est une chance de sortir du vase clos dans lequel chacune pense les supports qu'elle apporte à ses membres», se réjouit

Machines-Services - Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. VéloMOTEURS Bye Bike.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.com

eAdmin 

eAdmin, le guichet virtuel intégré et sécurisé de votre administration communale!




Votre intégrateur
Prime
technologies

Votre spécialiste Web
Quicksite
Solutions web et mobiles

Votre logiciel ERP
innosolv

Toutes vos prestations administratives en ligne, 24h/24, automatiquement intégrées à votre ERP.

www.eadmin.ch

Pour votre publicité dans



urbanic
Régie publicitaire

Avenue Edouard-Dapples 54,
1006 Lausanne
info@urbanic.ch
Tél. 079 278 05 94



De gauche à droite, au 1^{er} rang : Florian Magnin (président ASCCGV), Danielle Menoud (ASCCGV), Patricia Audétat (AVSM) et Pierre-André Dupertuis (président AVSM). Au 2^e rang : Elisabeth Jordan (AVSM), Anne Rizzoli (AVSM) et Sylvie Grognoz (ASCCGV). Au 3^e rang : Céline Morier (ASCCGV), Yves Leyvraz (AVSM), Fanny Gantin (ASCCGV) et Carole Dind (ASCCGV).

Florian Magnin, président de l'ASCCGV. «Nous avons besoin de mieux nous comprendre et de comparer nos pratiques afin de prendre les bonnes idées là où elles sont» affirme de son côté Pierre-André Dupertuis au nom de l'AVSM. Il insiste également sur l'importance du partage de compétences bien compris et ordonné entre greffe et secrétariat du Conseil. En effet, les missions de l'un et de l'autre ne se superposent pas, mais se complètent : «Une clarification des rôles est indispensable pour éviter des attentes qui ne sont pas satisfaites, la collaboration des deux secrétariats étant nécessaire au bon fonctionnement de la commune dans son ensemble», ajoute le président de l'AVSM.

Fluidifier la relation entre secrétaires municipaux et communaux

La qualité des échanges entre les secrétaires de l'administration communale d'une part et du Conseil d'autre part

n'échappe pas à la congruence entre les personnalités concernées. Une bonne entente entre les deux peut passer par-dessus de nombreux éléments qui les séparent dans les faits, à commencer par leur statut respectif. En revanche, le contraire conduit à des situations humaines et organisationnelles compliquées, parfois même délétères pour le bon fonctionnement communal. Florian Magnin est très conscient «du rôle milicien du ou de la secrétaire du Conseil qui occupe bien souvent un fragment de poste à côté d'une activité professionnelle en parallèle, avec un niveau de connaissance et de pratique parfois inégal à celui du ou de la secrétaire municipale». Afin d'équilibrer et de fluidifier la relation, le comité de l'ASCCGV privilégie l'axe de la formation et de la montée en compétences, que souligne Pierre-André Dupertuis : «Nous avons salué la création de l'ASCCGV qui fournit un travail remarquable.» Le comité s'attache également à créer auprès de ses

membres qui rapportent des difficultés dans leur coopération avec le greffe, «un réflexe de l'information», soit au sein de l'association, soit auprès des services de la préfecture ou de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC).

Remonter les cas concrets

Cependant, les causes d'incompréhension susceptibles d'altérer la relation entre secrétariat du Conseil et greffe sont aussi nombreuses que diverses, voire indépendantes du duo de secrétaires. «Une grande majorité de secrétaires de Conseil doit s'adapter au changement annuel (ou tous les deux ans) de président-e. En termes de connaissances et de collaboration, cela peut rendre les choses plus difficiles» soulève Florian Magnin. Il insiste également sur les inégalités logistiques qui sont autant de points à mettre en lumière : «Les secrétaires de Conseil ne disposent généralement pas de locaux,

ni même d'imprimante pour certains, ils ou elles remplissent leur fonction le soir et le week-end en porte-à-faux avec les heures d'ouverture de l'administration communale». Pierre-André Dupertuis ajoute «le génie du lieu», différent d'une commune à l'autre. Par exemple, «certaines sont marquées par un historique qui pousse le Conseil à rester très indépendant, d'où l'importance d'une répartition claire des tâches entre les deux secrétaires».

Le rapprochement entre les deux associations permettra d'évoquer ces problématiques de terrain et autant que faire se peut, résoudre des conflits avérés ou larvés. ■

L'avis des préfets

Boris Cuanoud, préfet du district de Morges, Olivier Fargeon, préfet de Nyon et Pascal Dessauges, préfet du Gros-de-Vaud, s'expriment d'une seule et même voix. Ils rappellent que le premier soutien du ou de la secrétaire du Conseil est le ou la président-e, le Bureau mais aussi le Conseil. Les services de la préfecture et la DGAIIC sont présents pour répondre aux questions concernant les contours du cadre réglementaire et du rôle du secrétariat du Conseil, «la plupart des conflits surviennent lorsque l'un marche sur les plates-bandes de l'autre», constate Olivier Fargeon. Lors de leurs visites annuelles dans les communes, les préfets sont à l'écoute des problèmes, «c'est le moment d'en parler, car la communication est primordiale et nous pouvons faire un rappel aux règles de base», ajoute-t-il. Boris Cuanoud précise: «Je demande toujours si la ou le secrétaire du Conseil est membre de l'ASCCGV», considérant que l'association est une ressource précieuse.

CAMANDONA

www.camandona.ch



CAMANDONA SA
Rue de Cossonay 30
Case postale 171
CH- 1023 Crissier
info@camandona.ch
Tél. / Fax +41 (0)21 632 89 00 / 01

GÉNIE CIVIL - REVÊTEMENTS BITUMINEUX - BÂTIMENT - RÉNOVATION

Succursales, centres de production :

Lausanne - Renens - Gland
Dailens
St-Triphon - Collombey

Tél. / Fax +41 (0)21 632 89 00 / 01
Tél. / Fax +41 (0)21 861 84 00 / 01
Tél. / Fax +41 (0)24 499 05 00 / 01



AVIATCO! Retour sur la 39^e assemblée générale

Ingénieur-es, architectes et technicien-nes communaux se sont retrouvés à Château-d'Œx, dans le Pays-d'Enhaut, pour leurs assises annuelles, après deux ans d'absence.



Charles Wernuss
Chef de secteur police
des constructions
à Echallens

C'est à la salle du Conseil communal que s'est tenue le 6 mai dernier cette assemblée générale de l'AVIATCO, en présence de 36 délégué-es et quelques invité-es. Une journée organisée par le service technique de la commune hôte, plus particulièrement par nos collègues Roland Oguey et Jean-Michel Isoz.

Une assemblée statutaire qui permet de faire la rétrospective et le bilan de ces trois dernières années

En ouverture, Nicole Schnegg, conseillère municipale, a accueilli les participant-es en leur adressant le traditionnel message de bienvenue des autorités locales et en leur présentant sa commune.

Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée virtuelle de 2021, celle de 2020 ayant été purement et simplement annulée, le président, Stéphane Rochat, a relaté l'exercice – quelque peu réduit – de ces deux dernières années. Il a retracé les principales activités maintenues, a relaté

les diverses tâches effectuées par son comité et s'est plu à relever l'excellente collaboration entretenue tant avec l'Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) que l'Ordre vaudois des géomètres et l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

La formation, une préoccupation constante

Le président a relevé encore qu'en 2019, et ce pour la 4^e fois, une journée de formation continue en matière de protection incendie a été mise sur pied conjointement par l'AVIATCO et l'ECA aux Grangettes, à Lausanne. Elle a remporté un vif succès.

Des finances au beau fixe

Le rapport du trésorier laisse entrevoir des résultats réjouissants. Les comptes de l'exercice 2021 bouclent à nouveau par un résultat positif, avec un bénéfice de 2237.95 CHF, ce qui laisse dégager une fortune de 64926.44 CHF. Ces résultats permettent d'aborder les années à venir dans la sérénité, en particulier la célébration, en 2023, des 40 ans de l'association.

Concernant l'évolution des effectifs, après la présentation de quelques nouveaux membres, l'AVIATCO totalise cette année 83 membres actifs et 29 privilégiés.

Une démission, deux nouveaux membres et le reste du comité reconduit

Carlos Castro de Grandson a quitté le comité de l'association pour raisons personnelles et professionnelles, après de nombreuses années d'engagement. Il en a été chaleureusement remercié par l'assemblée. Patrick Gérard remplace, quant à lui, Philippe Pahud, qui avait démissionné l'année dernière.

Ainsi le comité – dont il a été décidé d'en maintenir le nombre à cinq membres – a été confirmé comme suit :

- Président : Stéphane Rochat, Jouxens-Mézery
- Vice-président : Patrick Gérard, Echallens
- Trésorier : Christophe Leuenberger, Cossonay
- Secrétaire : David Ferrari, Corsier
- Webmaster, informatique : René Jomini, Pully



L'assemblée générale s'est tenue dans la salle du Conseil communal de Château-d'Œx.



Eloi Fellay lors de son intervention.



Au chapitre des divers, on relèvera les propos d'Eloi Fellay, directeur de l'UCV, s'adressant à l'assemblée pour expliquer le fonctionnement de cette dernière ainsi que le rôle de Robin Hottelier, conseiller en aménagement du territoire à l'UCV. Il a insisté, par ailleurs, sur le fonctionnement des consultations qui sont souvent très politisées et a salué le fait que l'AVIATCO soutienne la formation professionnelle par des prix. Enfin, concernant la préconsultation relative à

la révision de la Loi sur les communes, il a souhaité que le comité donne son avis et se penche sur la problématique de l'intercommunalité.

Pour terminer, il est rappelé que la première assemblée constitutive de l'AVIATCO s'est tenue en 1983, à Payerne; c'est donc tout naturellement dans cette même cité que les membres de l'association se réuniront en 2023, pour la célébration du 40^e anniversaire.



AU SERVICE DE VOTRE ENVIRONNEMENT

Assainissement lémanique depuis 1963

0800 107 000 | groupe-kunzli.ch



Hygiène publique, vidange et curage



KUNZLI FRERES SA

Inspection, détection et réhabilitation



AITV SA

Centre de gestion environnementale



CGE SA

Place aux exposés et visites

Le service de l'eau de la ville de Lausanne et Romande Energie ont présenté le chantier « public-privé » de réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut et de valorisation du potentiel hydroélectrique de ces eaux. Puis, l'assemblée s'est déplacée à l'incontournable « Espace ballon » pour une visite de ce lieu emblématique pour toute une région et bien au-delà. S'est ensuivi un apéritif offert par la commune. Le repas a eu lieu dans un établissement de la place, le restaurant du Chalet. Chacune et chacun ont pu assister à la fabrication de la meule de fromage confectionnée en vue du 40^e anniversaire de l'AVIATCO. ■



Page ci-contre:

Photo du haut. Le comité de l'AVIATCO avec, de gauche à droite, David Ferrari, Christophe Leuenberger, Carlos Castro (démissionnaire), Stéphane Rochat, Patrick Gérard et René Jomini.

Photo du bas. La représentante du service de l'eau de Lausanne et le représentant de Romande Energie, entourés par les hôtes du jour.

Sur cette page:

L'Espace ballon, un lieu magnifique et ludique, et la fabrication de la meule de fromage pour les 40 ans de l'association.

YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch

Spécialiste toitures & façades

L'eID

NE CONNAÎTRA PAS LA CRISE



Commander les courses en ligne, réserver deux billets d'avion sur une application smartphone ou demander un acte de domiciliation sur le portail de sa nouvelle commune de résidence: autant d'actes intégrés à la vie numérique des citoyens d'ici et d'ailleurs. Les Helvètes ne disposent pourtant pas encore d'un moyen uniformisé, sécurisé et reconnu par toutes les autorités du pays pour s'identifier par écran interposé.

La Suisse dispose pourtant d'un terreau fertile. Entre un sens de l'innovation plaçant régulièrement le pays au sommet des classements mondiaux, l'attachement de la population à la sphère privée, un secteur bancaire au besoin d'identification prépondérant, un système de santé décentralisé qui repose sur les frontières de 26 cantons souverains et le RGPD appliqué en Europe – en attendant la nouvelle Loi sur la Protection des Données (LPD) applicable en Suisse dès 2023 – il y a de quoi faire !

→ QU'EST-CE QUE L'eID ?

L'identification électronique (eID) est une solution numérique permettant de prouver l'identité de citoyens ou d'organisations. Elle peut être utilisée par exemple pour accéder aux avantages et aux services fournis par les autorités gouvernementales, les organisations sanitaires, les banques ou d'autres entreprises, ou encore pour les paiements mobiles.

Outre la connexion en ligne (nom d'utilisateur) et l'authentification personnelle (preuve d'identité), de nombreux services d'identification électronique offrent également aux utilisateurs la possibilité de signer des documents électroniques, avec une signature numérique (eSign).

→ L'eID EN EUROPE

Depuis août 2021, tous les pays membres de l'Union européenne (UE) ont adopté par voie de règlement une carte d'identité électronique, dite eIC (electronic identification card) au format "carte bancaire" intégrant deux empreintes digitales et une photo d'identité.

Depuis 2004, la Belgique propose une panoplie d'eIC à sa population – on l'appelle communément eID pour les Belges âgés de 12+ ans, Kids-ID pour les enfants jusqu'à 12 ans ou encore carte électronique pour étrangers – et figure parmi les meilleurs élèves de l'UE: aujourd'hui près de 100% de la population belge l'utilise, devant l'Estonie (98%) et la Finlande (87%).

→ ET EN SUISSE ?

Bien que le projet d'introduction d'une identité électronique soit sur la table de nos édiles politiques depuis plus de 15 ans, le peuple a rejeté le 21 mars 2021 par voie de référendum une loi adoptée par le parlement en 2019. Cette dernière devait poser les principes de l'eID en Suisse. Refusé par 64,4% des votants, aucun canton n'a finalement voté en faveur de ce premier projet. Loin de remettre en cause l'utilité de l'eID, les résultats de votation ont plutôt sanctionné l'implication d'entreprises privées dans sa gestion.

Après l'échec aux urnes et une consultation publique pilotée par le département de justice et police (DFJP), le Conseil fédéral a jeté les bases de notre future eID en décembre 2021: elle sera émise et gérée par l'État, les utilisateurs devant garder la maîtrise de leurs données tant que ce peut. Un nouveau texte de loi sera mis en consultation cet été.

Les cantons ne sont pas en reste, puisque plusieurs d'entre eux ont lancé une identité numérique à l'échelle cantonale en 2021 déjà :

> Le canton de Genève propose GenèveID comme moyen d'identification électronique certifié. Il donne notamment accès au Dossier Électronique du Patient (DEP).

> Le canton de Vaud a quant à lui introduit VaudID-santé, une eID spécifique au secteur de la santé et conforme à la Loi sur le DEP (la LDEP).

eGOV : DES SOLUTIONS EXISTENT !

Le Groupe T2i, éditeur de logiciels et prestataire de services, accompagne les collectivités publiques dans leur démarche de numérisation depuis plus de 35 ans. Avec près de 40 modules, la solution Citizen optimise les activités des municipalités tout en améliorant les services aux citoyens.

En savoir plus : www.citizen.ch

Plus d'articles sur :
groupe-t2i.com/articles



AVIATCO! Remise des prix pour les apprenti-es géomaticien-nes 2022

L'AVIATCO est fière de proposer, pour la première fois, des prix aux apprenti-es géomaticien-nes en géo-informatique (ils sont neuf au total pour la Suisse romande) pour marquer la fin de leur formation professionnelle de quatre ans.



Charles Wernuss
Chef de secteur police
des constructions
à Echallens

Par ces prix, notre association veut encourager cette formation dans les bureaux techniques communaux et informer les apprenti-es des débouchés après l'obtention de leur certificat fédéral de capacité (CFC) auprès des

bureaux techniques des communes, dans les domaines des systèmes d'information du territoire, des travaux, de la police des constructions ou de l'urbanisme.

Pour sélectionner les apprenti-es et remettre nos prix, notre comité s'est basé sur deux critères: celui de la moyenne générale et celui de la moyenne du travail pratique, ce qui donne les résultats suivants:

- **1^{er} prix (500 CHF):**
Yehan Veldman
(Bureau technique intercommunal à Corseaux),
5.2 de moyenne générale et 5.7 de moyenne pour le travail pratique
- **2^e prix (300 CHF):**
Quentin Deillon
(Viteos SA à Neuchâtel),
5.2 de moyenne générale et 5.4 de moyenne pour le travail pratique
- **3^e prix (200 CHF):**
Charlotte Othenin-Girard
(Ville de Fribourg, service du cadastre),
5.1 de moyenne générale et 5.8 de moyenne pour le travail pratique



Christophe Leuenberger et David Ferrari, respectivement caissier et secrétaire au sein du comité de l'AVIATCO, ont remis les prix aux lauréats lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 22 juin dernier au Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN). ■

Yehan Veldman (1^{er} prix),
au milieu de la photo (en pantalon gris).

FÊTEZ vos jubilaires
avec le journal du jour
de leur naissance !

Conditions spéciales
pour les communes

021 312 96 13
www.retro-magazines.ch

RétroMagazines SA





Vaud du ciel

Cette rubrique présente le projet «Vaud du ciel» (vaud-du-ciel.ch) de Jean-Michel Zellweger, qui réunit, en trois tomes, des photos historiques et plus récentes du territoire vaudois afin de montrer l'évolution à travers les années.

1956





2015

Commune d'Echallens

Chef-lieu du district du Gros-de-Vaud, Echallens est une commune qui s'est beaucoup développée, passant d'environ 1400 habitant-es en 1956 à presque 6000 actuellement. En prenant comme point de repère le château d'eau de Goumoëns-la-Ville, bien visible en haut à gauche des deux photos, on constate clairement cette évolution.

En 1956, Echallens était un grand bourg agricole, illustrant à merveille la vocation de la région. Si elle est devenue un peu l'arrière-pays lausannois avec ses quartiers de villas et d'immeubles locatifs, ainsi que sa zone industrielle et artisanale, la campagne environnante reste fortement dévolue à la production céréalière (avec notamment le Musée du Blé et du Pain).

Alors que la gare du LEB jouxtait encore la zone agricole en 1956, elle est désormais au centre du village.

On distingue aussi bien sur les photos le village de Villars-le-Terroir, qui s'est lui aussi fortement développé pour n'être plus qu'à quelques encablures du chef-lieu.

Agenda UCV

<p>COMITÉ DE L'UCV</p> <p>Mardi 13 septembre 12h00 Lausanne</p> <p>Jeudi 13 octobre 7h30 Savigny</p> <p>Vendredi 11 novembre 7h30 Savigny</p>	<p>CONSEIL DES 50</p> <p>Jeudi 29 septembre 14h00 Valbroye</p> <p>Jeudi 1^{er} décembre 14h00 Chardonne</p>	<p>GROUPE DES VILLES</p> <p>Mardi 8 novembre 7h30 Lausanne</p>	<p>GROUPE BOURGS ET VILLAGES</p> <p>Mercredi 16 novembre 14h00 Montricher</p>	<p>AG ET JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES</p> <p>Samedi 10 juin 2023 Chapelle-sur-Moudon</p>
---	--	--	---	--

Vous pouvez retrouver toutes les dates des séances des organes de l'UCV sur ucv.ch/agenda

Agenda associations

<p>AVSM</p> <p>Vendredi 7 octobre Assemblée générale Bex</p>	<p>AVDCH</p> <p>Vendredi 4 novembre Assemblée générale Grandson</p>	<p>ACVBC</p> <p>Vendredi 16 septembre Assemblée générale Yverdon-les-Bains</p>	<p>ASCCGV</p> <p>Mercredi 28 septembre Assemblée générale Echallens</p>	<p>AVIATCO</p> <p>Vendredi 30 septembre Journée technique La Sarraz</p>	<p>SOPV</p> <p>Assemblée générale 2023 à fixer</p>	<p>CDPV</p> <p>Assemblée générale 2023 à fixer</p>
--	---	--	---	---	---	---

Formations et prestations de l'UCV

Découvrez les formations proposées par l'UCV aux élu·es, cadres et employé·es communaux sur ucv.ch/formations

Pour tout conseil juridique, financier ou en aménagement du territoire, contactez les spécialistes de l'UCV via conseils@ucv.ch ou au **021 557 81 30**.

Manuel

L'UCV propose une deuxième édition augmentée du *Manuel d'introduction à la gestion financière communale*.

Disponible sur ucv.ch/manuel



UCV App

Retrouvez les actualités de l'UCV et les articles du *Point CommUNE!* au format numérique sur l'application UCV.



L'UCV sur LinkedIn



Suivez-nous aussi sur LinkedIn et restez au courant de toutes nos actualités!

linkedin.com/company/ucv



LIAUDET PIAL
RÉHABILITATION

RÉPARATION PAR LE GAINAGE DES CANALISATIONS



AVANT



APRÈS

ECOENTREPRISE
CERTIFICATION
EXCELLENCE
DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIALE



Intervention **24/7** numéro gratuit **0800 621 621** www.liaudet-pial.ch

CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY



Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte
CHF 8.70 la bouteille

Offre spéciale carton de dégustation

5 x 70 cl.

Cave de la Crausaz Féchy

Féchy AOC La Côte CHF 43.50

5 x 70 cl.

Cave de la Crausaz rouge

Les Bourrons, assemblage CHF 43.50

5 x 70 cl.

Rosé La Crausaline

Pinot Noir CHF 45.00

Prix du carton

CHF132.00

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s)
à mon domicile pour la somme de 132.00 par carton
(uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NP/lieu : _____

Tél. _____

Signature : _____

Construction

Bussigny II



- **Partenaire** des communes vaudoises pour développer les logements à loyer abordable
- **Expérience** et efficacité dans les mandats de gérance et dans toutes les étapes d'un projet de construction ou de rénovation
- **Esprit** de coopérative promouvant le respect, la confiance, le lien social et la durabilité

Notre expertise au service des communes

Visionnez le film du 100^e anniversaire de la SCHL!



100^e
SCHL
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
D'HABITATION LAUSANNE

www.schl.ch